

SIMULATION DE PARLEMENT EUROPÉEN LES NÉONICOTINOÏDES

L'EUROPE

PAR

LES JEUNES

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- ▶ Découvrir le fonctionnement du Parlement européen en incarnant le rôle d'un député européen. Un travail en groupe politique, commission parlementaire et session plénière est organisé autour d'un thème donné.
- ▶ Cette simulation se concentre sur le travail de la Commission parlementaire environnement (ENVI) et plus précisément sur la négociation de la réduction de l'utilisation des néonicotinoïdes (ou pesticides tueurs d'abeilles) au sein de l'Union européenne, législation européenne ayant été adoptée en 2018. Les participants sont alors invités à découvrir les positions des différents groupes politiques sur cette thématique.

PUBLIC

- ▶ Minimum 10 personnes
- ▶ À partir du lycée
- ▶ Une adaptation peut être faite pour des collégiens (directive et explications simplifiées)

DURÉE

- ▶ La simulation de Parlement européen peut durer entre 2 et 4h.
- ▶ Une intervention des Jeunes Européens d'environ 1h30 est nécessaire avant chaque simulation pour expliquer la place de l'Union européenne et le déroulé d'une simulation.

DÉROULEMENT

- ▶ À leur arrivée, les participants sont répartis en groupes politiques européens et se voient assignés chacun l'identité d'un.e député.e européen.ne. Les groupes politiques sont constitués proportionnellement au nombre de participants, mais aussi en suivant la répartition actuelle du Parlement européen afin d'avoir une meilleure représentativité de son fonctionnement.
- ▶ Chaque groupe politique débat ensuite du texte à amender au sein de son groupe et réfléchit à la proposition de 3 amendements au texte proposé. Puis, les groupes politiques se retrouvent en commission parlementaire et négocient entre eux afin de trouver 3 amendements au sein de la commission parlementaire. Une fois ces trois amendements décidés, la commission se rend en séance plénière pour voter le texte final amendé. Cette séquence en séance plénière est également l'occasion de retrouver les autres commissions parlementaires ayant travaillé sur d'autres textes si cela a été le cas.
- ▶ **Attention** : il est demandé aux participants de donner le point de vue du député qu'ils représentent et ses arguments. En aucun cas nous ne demandons aux participants de donner leur propre avis politique. Tout ce qui est dit par les participants se verra donc considéré comme à part entière de la simulation et non comme un avis personnel par nos bénévoles.

ANIMATEURS

- ▶ 3 à 7 animateurs à répartir en fonction des groupes politiques à encadrer pour le travail en groupe
- ▶ Minimum 3 animateurs sont nécessaires pour la restitution en session plénière

OUTILS

- ▶ Chaque participant sera en possession des fiches contextes, des positionnements de son groupe politique, de la directive à amender et des positionnements des États membres et des lobbys. Toutes ces fiches sont disponibles ci-dessous.
- ▶ Badges avec noms des députés européens
- ▶ Stylos pour le travail en groupe